

Département de la  
Charente-Maritime



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Cours Professionnels  
Municipaux

Séance du 17 Juin 1957



Augmentation de  
Salaires

L'an mil neuf cent cinquante sept, le dix sept Juin 1957, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 13 Juin 1957.

57073

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castel nau, Couzinet, Gausset, Pouget, Laurent, Council P. Guillaud, Brotreau Domecq, Bourdeille, Nartea, Melle Fouché, MM. Chamboulan, Dufour Papeau, Guichaoua.



**APPROUVÉ**

ROCHEFORT-s/-MER, le 26 OCT 1957

Le Sous-Préfet,

Représentés : M. Etcheber par M. Brusset  
M. Barrière par M. Seugnet  
M. Rochedereux par M. Nartea  
M. Grussenmeyer par Melle Fouché

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Council P. ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a adoptées.

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée par les professeurs des Cours Professionnels Municipaux

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

décide

- de porter à 665 frs le salaire horaire des professeurs chargés des cours professionnels municipaux et à 64.000 frs par an l'indemnité versée au Directeur des Cours.
- que cette revalorisation prendra effet à compter du 1er Octobre 1956
- que la dépense sera mandatée sur les crédits correspondants du budget 1957.

VU avec avis favorable de l'approbation

approuvé à l'unanimité.

La ROCHELLE, le 22 AOÛT 1957

Le Trésorier-Payeur Général,

POUR LE TRESORIER-PAYEUR GENERAL :

L'Inspecteur Part du Trésor, Chef des Bureaux,

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.



Pour extrait conforme  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
ROCHEFORT-SUR-MER

Le 26 Octobre 1957.

ED/SB

SIGNALÉ

LE SOUS-PREFET de ROCHEFORT

à Monsieur le Député-Maire  
ROYAN

J'ai pu récupérer l'exemplaire ci-joint, qui avait été communiqué au Trésorier-Payeur-Général par les soins de M. le Préfet. Je vous le transmets aussitôt, revêtu de la mention d'approbation.

1 P.J.

LE SOUS-PREFET.

